



LE BLOG FRANCAIS DE LA FISCALITE INTERNATIONALE N 2 octobre 2017

[www.etudes-fiscales-internationales.com/](http://www.etudes-fiscales-internationales.com/)  
pour s'abonner cliquer et inscrivez vous en haut à droite

**Je suis la transparence, cette nouvelle vertu par JD Bredin**  
DISCOURS SUR LA VERTU par Me JEAN DENIS BREDIN ,  
Membre de l'Académie Française

**[Les lettres fiscales d'EFI Pour lire les tribunes antérieures cliquer](#)**

**[La lettre EFI du 9 octobre pdf](#)**

Pour placer dans votre dossier "les lettres d'EFI" sur votre bureau

**[Pour les amis d'EFI non résidents](#)**

**[Le nouveau droit du travail en France](#)**

**[\(En partie applicable à compter du lundi 25/09\)](#)**

**[NOUVEAU BOFIP du 4 octobre 2017](#)**

**[L'examen de comptabilité sans déplacement](#)**

**[Le rapport au parlement sur les dépenses fiscales 2018 100Md€](#)**

Le montant des dépenses fiscales s'est élevé à 87,6 Md€ en 2016 et s'élèverait à 93 Md€ en 2017 (+ 3,1 Md€ par rapport aux prévisions) et **99,8 Md€ en 2018**. Si les mesures proposées en PLF 2018 sont adoptées, le nombre des dépenses fiscales serait légèrement supérieur à celui du PLF 2017, soit 457 (+ 6), sous l'effet conjugué de la création de 17 dépenses fiscales (dont quatre en PLF 2018), du déclassement de cinq d'entre elles et de la suppression de six.

**[Communiqué officiel de BERCY sur le STDR :](#)**

**[Fin du dispositif dérogatoire de régularisation des avoirs non déclarés détenus à l'étranger -](#)**

À la suite du communiqué de presse du 15/09/17 annonçant la fermeture du STDR au 31/12/17, le service tient à préciser que « seuls les dossiers complets accompagnés des déclarations rectificatives et des paiements correspondants seront acceptés jusqu'à cette date ».

Il est donc à présent inutile d'adresser des lettres d'intentions qui d'ailleurs sont retournées par le STDR à l'expéditeur avec une lettre d'accompagnement les invitant à déposer l'entier dossier le 31/12/17 au plus tard; Celles adressées courant aout n'ouvrent plus droit au bénéfice des 6 mois et les déclarations rectificatives déposées après le 1er janvier 2018 ne bénéficieront d'aucune remise de pénalités ( merci à notre amie **E Obadia** de cette info)

**[Mise à jour de la note pratique STDR juillet 2017](#)**

Note EFI Le STDR est une formidable organisation prétorienne à la fois dans l'intérêt général et particulier La régularisation - qui n'est pas une vérification va t elle être remplacée par "le droit à l'erreur"??

Attendons le projet de loi de finances rectificative positif ou le rapport de la cour des comptes un peu moins !!!!!

en attente impatiente

le rapport sur l'imposition du capital en France par la cour des comptes  
'embargo presse fin octobre 2017

Les écarts de prélèvements obligatoires entre la France et la zone euro

Le futur impôt sur la fortune immobilière risque-t-il l'inconstitutionnalité ? par Pierre-François RACINE. 1

La taxe de 3% sur dividendes ;le conseil constitutionnel annule sans rétroactivité (QPC 6 octobre 2017. 2

Non imposable mais pénalement coupable: deux ans de prison ferme L'affaire Smart city Suisse revient à l'ordre du jour 2

Décharge d'imposition mais 10 mois de prison avec sursis pour fraude fiscale ? par Me Marc PELLETIER sur CAS CRIM du 31 mai 2017. 2

Art 123 bis devant le conseil constitutionnel ( QPC du 6 octobre 2017) Oui mais. 3

La stratégie du Contrôle fiscal : le rapport au parlement 3

### Le futur impôt sur la fortune immobilière risque-t-il l'inconstitutionnalité ? par Pierre-François RACINE

Notre ami **Pierre-François RACINE** nous livre ses réflexions sur le risque d'inconstitutionnalité du futur impôt sur la fortune immobilière

*« Une réforme qui maintient l'imposition de la fortune sur un patrimoine immobilier d'un peu plus d'un million d'euros mais qui exempte un patrimoine mobilier d'un milliard est synonyme de risque élevé de rupture caractérisée d'égalité devant l'impôt »*

*« Venons en donc à présent au cœur du débat juridique qui va se dérouler devant le Parlement puis finalement devant le Conseil constitutionnel : est-il conforme aux principes d'égalité devant la loi ou d'égalité devant les charges publiques contenus dans les articles 6 et 13 de la Déclaration des droits de l'homme de 1789 et qui s'imposent au Gouvernement comme au Parlement de maintenir une taxation de la fortune sur les seuls biens immobiliers telle qu'elle se profile aujourd'hui ?*

### «Le futur impôt sur la fortune immobilière (IFI) risque-t-il l'inconstitutionnalité » L'Opinion.pdf

Cette réflexion nous pousse à étudier du droit fiscal comparé

[l'impôt sur la fortune en Europe \(sénat\)](#)

[l'imposition de la fortune :le match France /Suisse](#)

Dans l'attente du rapport de la cour des comptes sur l'imposition du capital en France (embargo presse fin octobre 2017)

Et des deux rapports de nos commissions des finances de [l'assemblée nationale](#) (vers le 20.10) et de [du sénat](#) vers le 15.11

**Sans oublier les impôts locaux sur l'immobilier**

[Les finances des collectivités locales en 2016 \(rapport septembre 2017\)](#)

[L'imposition locale de la fortune immobilière : Les taxes foncières locales](#)

[Montant en 2016 plus de 33MME Cliquez](#)

[Raymond BARRE et l'imposition de la fortune \(juillet 1978 !\)](#)

**La taxe de 3% sur dividendes ;le conseil constitutionnel annule  
(QPC 6 octobre 2017**

Décision n° 2017-660 QPC du 6 octobre 2017

Société de participations financière [Contribution de 3 % sur les montants distribués]

**NOTE EFI:** On relèvera l'application dans le temps de cette décision

**§ 11** "Aucun motif ne justifie de reporter les effets de la déclaration d'inconstitutionnalité. Celle-ci intervient donc à compter de la date de publication de la présente décision. Elle est applicable à toutes les affaires non jugées définitivement à cette date".

**Non imposable mais pénalement coupable: deux ans de prison ferme  
L'affaire Smart city Suisse revient à l'ordre du jour**

**Une nouvelle sanction la prison sans dette ????**

peut-il exister deux définitions de l'établissement stable ? Une pour la juge administratif et une pour le juge judiciaire

**Confiance, méfiance ou défiance : à vous de choisir**

Nous rediffusons cette tribune suite à la communication par notre ami **Me EUGENE PARISE**, avocat à Fribourg, conseil actuel du condamné, des décisions administrative de dégrèvement et judiciaire de condamnation

Jugement du TA de NICE du 7.12.2010 décidant des dégrèvements et constatant qu'il n'existe pas d'établissement stable en France

Avis de remboursement des impôts

arrêt de la cour d'appel d'Aix du 4.05.11 prononçant une peine de prison FERME de 2 ans contre le dirigeant de SMART

Cour de cassation, Ch crim 13 juin 2012, 11-84.092, Inédit

La question de droit est de savoir si le contribuable va subir effectivement sa peine d'emprisonnement alors que les recours ordinaires sont épuisés et que les dégrèvements ont été ordonnés ???

**A SUIVRE donc avec EFI**

**Décharge d'imposition mais 10 mois de prison avec sursis pour fraude fiscale ?  
par Me Marc PELLETIER sur CAS CRIM du 31 mai 2017**

**Indépendance des procédures pénales, douanières et fiscales  
O Fouquet nous explique axa et goldfarb**

**Art 123 bis devant le conseil constitutionnel ( QPC du 6 octobre 2017) Oui mais \***

## **Une présomption de fraude ne peut pas être irréfragable**

Par une décision en date du 6 octobre 2017,

[Décision n° 2017-659 QPC du 6 octobre 2017](#)

[Commentaire](#) [Dossier documentaire](#) [Décision de renvoi CE](#)

[Version PDF de la décision](#)

le Conseil constitutionnel examinait la conformité à la Constitution de l'alinéa premier du 1 de l'article 123 bis du CG qui , dans sa rédaction issue de la loi du 30 décembre 1998

Les Sages estiment que l'article 123 bis est conforme à la Constitution, **sous la réserve de constitutionnalité suivante:**

*Toutefois, les dispositions contestées ne sauraient, sans porter une atteinte disproportionnée au principe d'égalité devant les charges publiques, faire obstacle à ce que le contribuable puisse être autorisé à prouver, afin d'être exempté de l'application de l'article 123 bis, que la participation qu'il détient dans l'entité établie ou constituée hors de France n'a ni pour objet ni pour effet de permettre, dans un but de fraude ou d'évasion fiscales, la localisation de revenus à l'étranger.*

### **Un précédent**

[Le STDR devant le conseil constitutionnel](#)

[QPC du 1 mars 2017](#)

[Lire la suite](#)

## **[La stratégie du Contrôle fiscal : le rapport au parlement](#)**

L'article 66 de la loi de finances pour 1976 prévoit que les résultats du contrôle fiscal seront publiés en annexe du fascicule des voies et moyens. Comme les années précédentes, le bilan de l'action menée par les services en 2016 en matière de lutte contre la fraude fiscale est donné dans le présent document.

### **[le rapport dit le jaune au parlement](#)**

Il traite successivement :

- des résultats des opérations de contrôle ;
- du recouvrement des impositions émises ;
- des poursuites pénales ;
- des plaintes pour escroquerie fiscale ;
- des procédures d'opposition à fonction.

## **[La lutte contre la fraude par Bruno Parent](#)**

**[le contrôle fiscal: rapport de la cour des comptes sur 2014 et ante\( février 2016\)](#)**

[Lire la suite](#)

## **[France échange automatique : Le premier échange à partir du 30 septembre 2017](#)**

**[Audition de M. Pascal Saint-Amans, directeur . du Centre de politique et d'administration fiscale de l'Organisation de coopération et de développements économiques \(OCDE\)](#)**

Notre pouvoir politique d'hier d'aujourd'hui et de demain est soumis à une double contrainte tenter d'assurer un maintien d'attractivité de la France notamment pour la gestion des capitaux non résidents et assurer le respect d'un début de moralisation de la fiscalité internationale

[Fichiers des résidents partant à l'étranger \(arrêté du 1.09.16 JO 01.11.16°](#)

[Lire la suite](#)

### [De l'usage des procédures douanières à des fins fiscales ??](#)

### [VERS UN RETOUR DE DETOURNEMENT DE PROCEDURE ???](#)

Le souvenir des perquisitions fiscales fondées sur l'ordonnance n° 45-1484 du 30 juin 1945 revient dans nos mémoires

[Lire la suite](#)

### [Comment engager une procédure en manquement fiscal à Bruxelles](#)

Toute personne peut mettre en cause un Etat membre en déposant une plainte (un formulaire à cet effet est disponible ci-dessous) contre une mesure législative, réglementaire ou administrative ou une pratique administrative généralisée qu'elle estime incompatible avec le droit communautaire. Si la plainte apparaît fondée, la Commission pourra entamer une procédure d'infraction.

[Précis de fiscalité DGFIP 2017](#)

[Annuaire complet statistique DGFIP 2015](#)

[Cahier statistique synthétique DGFIP 2015](#)

[Accès au CGI et au LPF sur Légifrance](#)

[Accès à la Brochure pratique 2017  
\(déclaration des revenus 2016\)](#)

[Accès à la Brochure pratique Impôts locaux 2016](#)

[le bilan de la France au 31.12.15.PDF](#)

[Ocde les prélèvements obligatoires](#)